

La lutte contre la pollution des activités économiques DANS LE BASSIN ARTOIS-PICARDIE

11^e PROGRAMME D'INTERVENTION 2019-2024



LES MODALITÉS D'AIDES DE L'AGENCE DE L'EAU AU 11^E PROGRAMME (2019-2024)

Les conditions particulières figurent dans la délibération d'application.



ÉTUDES

SUBVENTION

50%

Aides permettant aux entreprises d'aller au-delà des normes ou d'augmenter le niveau de protection de l'environnement en l'absence de normes de l'Union

Lutte contre les micropolluants
Infiltration des eaux de temps de pluie
Continuité écologique

AVANCE

40%

+

SUBVENTION

35%

Lutte contre les macropolluants
Stockage - Restitution des eaux de temps de pluie

AVANCE

40%

+

SUBVENTION

25%

Appel à projets pour PME, TPE et artisans

SUBVENTION

60%

La lutte contre la pollution des activités économiques DANS LE BASSIN ARTOIS-PICARDIE

11^e PROGRAMME D'INTERVENTION 2019-2024



LES MODALITÉS D'AIDES DE L'AGENCE DE L'EAU AU 11^E PROGRAMME (2019-2024)

Les conditions particulières figurent dans la délibération d'application.

Aides à l'investissement en faveur de l'adaptation anticipée aux futures normes de l'Union

